

G20 de Cannes

3, 4 novembre 2011

Mobilisation et Recommandations du **CCFD-Terre Solidaire**



ccfd-terresolidaire.org

Sommaire

Le G20 2011 chronique d'un rendez-vous (encore) manqué ?	3
Mobilisation du CCFD-Terre Solidaire : de l'Alter-sommet de Nice au G20 de Cannes	4
Mobilisation du CCFD-Terre Solidaire contre les paradis fiscaux	5
Recommandations du CCFD-Terre Solidaire Mettre fin au scandale des paradis fiscaux Taxer les transactions financières Réguler les activités des multinationales qui investissent dans les pays du Sud Assurer la souveraineté alimentaire et soutenir l'agriculture familiale	6
Partenaires du CCFD-Terre Solidaire présents à l'alter-sommet de Nice et au G20 de Cannes Asie, Amérique latine, Afrique	13
Annexes	
Une crise ou la faillite d'un système ?	17
2008-2011 : trois ans de G20	18

Le CCFD-Terre Solidaire

Première ONG française de développement, avec plus de 400 initiatives soutenues chaque année dans 70 pays du sud et de l'est, le CCFD-Terre Solidaire (Comité catholique contre la faim et pour le développement) a acquis depuis 50 ans un savoir-faire et de nombreuses références dans le dialogue avec les sociétés civiles de ces pays. Grâce à une équipe de 180 salariés, et un réseau de 15 000 bénévoles militants, cette expertise est utilisée aujourd'hui dans des activités de communication, de plaidoyer et d'éducation au développement en direction du public français et des décideurs européens et internationaux.

CCFD-Terre Solidaire
4, rue Jean Lantier
75001 Paris
Tél : 01 44 82 80 00

ccfd-terresolidaire.org

Le G20 2011 chronique d'un rendez-vous (encore) manqué ?

Le sommet des chefs d'Etat du G20 des 3 et 4 novembre 2011 se tient dans un contexte de crise profonde. Présidé cette année par la France, le G20 qui a pour slogan « *nouveau monde, nouvelles idées* », souhaite fournir des réponses collectives à la crise économique. Objectif affirmé : améliorer de façon durable la stabilité économique. La crise qui s'est ouverte en 2008 marque bien la faillite d'un système économique totalement déboussolé. Un système qui, non content de paupériser les sociétés du Sud et de dilapider leurs ressources et leurs richesses, s'attaque désormais aux populations du Nord. Il est temps de faire le bilan des initiatives décidées au lendemain de l'éclatement de la bulle des subprimes et de dresser des perspectives pour qu'enfin les pays du G20 agissent pour un développement solidaire et un autre modèle économique. Proclamé « *premier forum de coopération économique internationale* », le G20 a-t-il les moyens de mettre fin à la folie financière et de poser les bases d'un nouvel ordre économique enfin au service de l'humain ?

Car entre 2007 et 2011, la crise a changé de visage. D'abord circonscrite à la sphère du secteur immobilier américain, la crise devient systémique et évolue en krach financier, premier grand choc économique du 21^{ème} siècle. Dans une économie à la fois mondialisée et dérégulée, les conséquences sont énormes : des millions d'emplois ont été détruits, des sommes folles sont parties

en fumée tandis que les spéculateurs s'attaquent aux marchés agricoles et aux dettes souveraines.

Pressés d'agir, les responsables politiques peinent à apporter une réponse durable, aggravant, par leurs hésitations et atermoiements, une situation déjà critique. Au fil des sommets et des déclarations décrétant la « moralisation » de l'économie, les limites des responsables politiques du G20 se sont faites de plus en plus visibles. Après Washington en 2008, Londres et Pittsburgh en 2009, Toronto et Séoul en 2010, c'est à Cannes que les 20 devront apporter des réponses concrètes à des problèmes urgents. Si l'agenda français se veut ambitieux, on peut douter du succès du sommet au regard des orientations libérales des discours des membres du groupe. Alors que la situation des banques européennes suscite de réelles inquiétudes, que des pays de la zone euro subissent à leur tour la rigueur imposée sous couvert d'aide par le Fond Monétaire International, que les Etats-Unis sont minés par la crise et leur dette et que tous les pays membres sont tant bien que mal liés les uns aux autres, on peut légitimement se demander si le G20 n'est finalement pas autant une cause qu'une solution à la crise.

Bernard Pinaud, *délégué général*

¹ Selon les mots de Jean-Claude Trichet dans un entretien accordé au quotidien italien Corriere della Serra en date du 23 septembre 2009.

Le CCFD-Terre Solidaire ne considère pas le G20 comme un espace légitime de gouvernance et estime que le système des Nations Unies doit être le lieu où s'organisent les échanges et les décisions entre les pays riches et en développement. Si le G20 représente plus de 80 % du PIB mondial, il ne représente pas le monde et l'ensemble des nations. Et pourtant l'agenda clairement libéral des sommets entérine des politiques qui ne prennent pas en compte les intérêts profonds des peuples, en particulier ceux des pays les plus pauvres. Si le G20 souhaite apporter un soutien ferme au développement, il doit commencer par appliquer des règles strictes dans chacun des pays membres, notamment en ce qui concerne la lutte contre les paradis fiscaux, la régulation des activités des entreprises multinationales ou la spéculation sur les produits agricoles.

Pour le CCFD-Terre Solidaire, le sous-développement et le mal-développement trouvent leurs causes dans des choix stratégiques discutables en matière de politiques publiques, dans la cupidité de certains groupes et dans la dérégulation économique et l'opacité financière.

Mobilisation du CCFD-Terre Solidaire : de l'Alter-sommet de Nice au G20 de Cannes

Au G20 de Cannes comme aux précédents G20 et G8, le CCFD-Terre Solidaire rappelle que des solutions existent pour mettre fin à l'opacité financière et à l'évasion fiscale, mettre en place une fiscalité au service du développement, en finir avec la spéculation sur les matières premières et garantir des prix justes pour les producteurs et les consommateurs et encadrer les activités des multinationales.

Le CCFD-Terre Solidaire est présent dans l'Alter-sommet de Nice et dans l'enceinte du G20 de Cannes, avec dix responsables d'organisations qui sont ses partenaires dans les pays du Sud, et à travers la mobilisation de son réseau de bénévoles.

Alter-sommet de Nice

- > **Bernard Pinaud, Délégué général du CCFD-Terre Solidaire et dix partenaires du Sud**, au premier rang des personnalités à l'événement de départ de la marche d'ouverture - **Mardi 1^{er} novembre à 15 h.**
- > **Le réseau de bénévoles du CCFD-Terre Solidaire est mobilisé dans les animations de rue**, notamment sur le thème des paradis fiscaux (voir page suivante).
- > **Co-animation d'Ateliers** dans le cadre de l'Alter sommet - **mercredi 3 novembre**

9h30-12h : Crise, dette, fiscalité et lutte contre les paradis fiscaux : revendications pour une justice fiscale et sociale. Union SNUI SUD Trésor Solidaires, l'UFE, CCFD-Terre Solidaire (Mathilde Dupré), Oxfam, the working group « Economy » of the 15-May movement from Madrid

13h30 : Paradis fiscaux : le pillage des pays du Sud par les multinationales. Illustrations concrètes et analyses. CCFD-Terre Solidaire avec Denis Robert (journaliste, France) et trois partenaires finances: Hugo Arias de Latindadd (Equateur), José Carlos Rodriguez de Decidamos (Paraguay), Sandra Kidwingira de Tax Justice Network-Africa (Kenya).

16h30-19h : Accaparement des terres et ressources : allier mobilisations locales et stratégies internationales. Suite de l'Appel de Dakar. CCFD-FIP. Participation de partenaires des Philippines et Indonésie, Rovik Obanil et Herjuno Ndaru (ANPFS), Areli Sandoval d'Equipo Pueblo (Mexique).

16h30-19h : Droits Humains et mondialisation CCFD-Terre Solidaire avec Amnesty. Un des deux philippins d'AEPF (Cristina Ebro ou Maristela Dela Cruz).

Vendredi 4 novembre à 9h : participation à la conférence de presse de la Coalition G20 (l'hôtel Embassy, 6 rue de Bône à Cannes.)

Une délégation du CCFD-Terre Solidaire accréditée au G20 de Cannes

Trois responsables du CCFD-Terre Solidaire sont présents dans le centre de presse. Ils pourront apporter leur décryptage sur les négociations en cours.

- > **Bernard Pinaud, délégué général**
- > **Mathilde Dupré, chargée de plaidoyer financement du développement**
- > **Antonio Manganella, chargé de plaidoyer responsabilité des entreprises**

10 partenaires du Sud, responsables de plateformes en Afrique, Asie et Amérique latine, seront porteurs de leurs attentes envers le G20. Ils témoigneront des travaux de lobbying effectués à l'échelle nationale, régionale et continentale pour construire une autre mondialisation.

Mobilisation du CCFD-Terre Solidaire contre les paradis fiscaux

Mobilisé depuis plusieurs années dans la lutte contre les paradis fiscaux, le CCFD-Terre Solidaire a lancé en septembre 2010 la campagne «Aidons l'argent, à quitter les paradis fiscaux». L'objectif, toucher le grand public autant que les décideurs économiques et politiques. A l'occasion du G20, le CCFD-Terre Solidaire portera ce sujet dans les mobilisations de l'Alter-sommet et dans l'enceinte du G20 de Cannes.



La campagne « Aidons l'argent à quitter les paradis fiscaux »

Dans cette campagne, le CCFD-Terre Solidaire investit le territoire osé de l'argent. Personnalisé en Monsieur Argent, il crie son désespoir d'être prisonnier des paradis fiscaux et de ne pouvoir se rendre utile pour financer des programmes de santé, d'éducation et de production

agricole. Décliné dans un spot cinéma (en septembre 2010) il est actuellement présent à travers des spots radios, des annonces presse, des mobilisations ainsi que sur Facebook.

Les chiffres d'une mobilisation réussie

- > 461 414 cartes postales échangées.
- > 35 141 fans sur la page Facebook (16^{ème} position du Top 20 des pages Facebook ayant le plus fort taux d'engagement en France).



- > Le soutien de personnalités politiques de premier rang parmi lesquels François D'Aubert, Gilles Carrez, Pouria Amirshahi, Cécile Duflot, Eva Joly, François Chérèque...
- > L'engagement de 17 régions françaises contre les paradis fiscaux. Sensibilisées par les bénévoles du CCFD-Terre Solidaire, en lien avec d'autres organisations de la société civile, neuf régions demandent officiellement des comptes aux banques avec lesquelles elles travaillent et exigent une transparence sur leurs activités pays par pays. Des départements, des villes françaises et étrangères manifestent également aujourd'hui leur intérêt pour cette démarche.
- > Une trentaine de stunts, organisés en France ainsi que plusieurs dizaines de conférences thématiques.

Alter-sommet de Nice

> **Mardi 1^{er} novembre vers 16h15** : deux cents militants, bénévoles de l'association, réalisent dans la marche d'ouverture, un haka géant pour dénoncer l'argent prisonnier dans les paradis fiscaux. Entre la place Garibaldi et la place De Lattre de Tassigny.

> **Mercredi 2 novembre toute la matinée** : animations de rue pour sensibiliser le public niçois place Massena et place Garibaldi. Les bénévoles du CCFD-Terre Solidaire invitent le public à venir se faire prendre en photo dans un paradis fiscal (transat, palmier et lunettes de soleil, tir à la corde ...)

> **Jeudi 3 novembre participation à une flash mob en face de Monaco** (frontière Cap d'Ail) un partenaire du Sud du CCFD-Terre Solidaire sera présent : Sandra Kidwingira de Tax Justice Network-Africa (Kenya) ou Hugo Arias de Latindadd (Equateur).

G20 de Cannes

> Mathilde Dupré, chargée du plaidoyer financement du développement, auteur du **Rapport « Paradis fiscaux, le G20 de la dernière chance »** est accréditée au G20 de Cannes ainsi que des responsables d'organisations du Sud, partenaires du CCFD-Terre Solidaire, engagés sur ce dossier dans leur pays (voir présentation dans la suite de ce dossier).

Les premières victimes de l'évasion fiscale sont les populations des pays pauvres

Chaque année, près de 800 milliards d'euros de flux illicites s'échappent des pays du Sud dans ces trous noirs de la finance, soit près de **10 fois le montant de l'aide publique au développement** versée par les pays riches aux pays en développement. A elle seule, l'évasion fiscale des entreprises multinationales **génère un manque à gagner en recettes fiscales de plus de 125 milliards d'euros, soit plus de 4 fois le montant estimé nécessaire pour éradiquer la faim dans le monde.**

Recommandations du **CCFD-Terre Solidaire**

Avec ses partenaires des pays du Sud, le CCFD-Terre Solidaire interpelle les chefs d'Etat membres du G20 afin que les déclarations soient enfin suivies d'actes et demande¹ que des mesures politiques concrètes soient prises en faveur de la régulation financière, d'une taxe sur les transactions financières pour financer le développement, de la souveraineté alimentaire et de la régulation des activités des entreprises multinationales.

- > Mettre fin **au scandale des paradis fiscaux**
- > Taxer **les transactions financières internationales pour financer le développement**
- > Réguler **les activités des multinationales qui investissent dans les pays du Sud**
- > Assurer **la souveraineté alimentaire et soutenir l'agriculture familiale**

Mettre fin au scandale des paradis fiscaux

« Ce grand écart entre la géographie économique réelle et celle que reflètent les paradis fiscaux, constitue aujourd'hui le creuset des inégalités au plan mondial. Mais ce mensonge est commis, non pas tant par les paradis fiscaux eux-mêmes – réceptacles consentants des tricheries que d'autres veulent garder secrètes – mais bien pour l'essentiel, par les acteurs majeurs de l'économie mondialisée : les banques et entreprises multinationales ».

« L'économie déboussolée. Multinationales, Paradis Fiscaux et Captation des richesses », Jean Merckaert, CCFD-Terre Solidaire, décembre 2010.

Soucieux de préserver la stabilité financière internationale et renflouer les caisses des Etats, les pays du G20 ont fait de la lutte contre les paradis fiscaux une de leurs principales réponses à la crise financière, en 2009. Alors que de nouveaux chocs secouent l'économie mondiale et que les marchés financiers profitent de la vulnérabilité des Etats pour spéculer sur les titres de la dette publique et dicter leurs lois, où en est-on de la lutte contre les paradis fiscaux ?

Une volonté en papier mâché...

Le 2 avril 2009, le G20 affichait une détermination sans précédent à l'encontre des paradis fiscaux et annonçait la fin du secret bancaire, mais deux ans et demi après, il est en panne sur la question. Pour lutter contre l'opacité financière, les Etats du G20 ont tout misé sur l'échange bilatéral de renseignements fiscaux entre les Etats, faisant l'impasse sur la nécessaire transparence des utilisateurs des paradis fiscaux et des intermédiaires financiers. Pour sortir des listes noires et grises de l'OCDE, certains pays allergiques à

la transparence ont été contraints de se plier aux standards internationaux. Mais les progrès réalisés les premiers mois n'ont pas débouché sur des mesures plus ambitieuses. Aujourd'hui, les seules avancées substantielles en matière de transparence ne reposent que sur des initiatives unilatérales (comme le Dodd-Frank Act aux Etats-Unis). Malgré les effets de manche et les déclarations menaçantes du G20, la coopération et l'initiative collective sont au point mort. Pendant ce temps, la fuite illicite des capitaux des pays du Sud est estimée à plus de 800 milliards d'euros par an.

Le G20 peut-il aller plus loin ?

Aujourd'hui on peut douter de la volonté du G20 d'aller plus loin dans la lutte contre les paradis fiscaux et autres juridictions non coopératives en matière fiscale. Pourquoi dresser un constat d'impuissance alors que les beaux discours ont toujours cours ? Tout d'abord parce que le dossier échoue au G20 alors que les pays du G8 n'ont pas réussi à se mettre d'accord entre eux sur ce sujet. De même, le choix de s'attaquer aux territoires et non aux acteurs-utilisateurs de ces paradis fiscaux (en particulier nos multinationales et nos banques) laisse à penser que l'on a cherché à faire diversion pour ne pas s'atteler aux vrais problèmes. De plus, certains Etats membres du G20 sont eux aussi des territoires « extrêmement performants » en matière d'opacité financière : c'est vrai pour la City londonienne, Hong Kong ou l'état américain du Delaware. Les territoires adeptes de l'opacité

¹ Lire le rapport du CCFD-Terre Solidaire : « Paradis fiscaux : le G20 de la dernière chance ». http://ccfd-terresolidaire.org/e_upload/pdf/ccfd-rapport-g20-2011-net.pdf

Dodd-Frank Act

Loi de réforme financière américaine adoptée le 21 juillet 2010, par le Congrès américain. Parmi les centaines de mesures prévues, elle introduit l'obligation pour les entreprises minières, gazières et pétrolières cotées à Wall Street de déclarer chaque année dans leur rapport d'activité auprès de l'autorité des marchés financiers américaine (SEC) les paiements versés à chaque gouvernement hôte de leurs activités d'extraction. Cette mesure est le résultat d'une mobilisation de près de dix ans de la société civile au sein du réseau « Publiez ce que vous payez » qui réunit environ 600 organisations dans 55 pays. La publication des décrets d'application initialement prévue en avril 2011 a été reportée à de maintes reprises en raison d'un fort lobby déployé par les entreprises du secteur extractif qui cherchent à tout prix à affaiblir la loi en introduisant des exemptions. L'Union Européenne est en train de débattre d'un texte pour introduire une mesure similaire de lutte contre la corruption en Europe. Saura-t-elle aller plus loin et introduire des éléments pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises multinationales ?

n'hésitent plus également à passer des accords bilatéraux pour préserver à tout prix leur secret bancaire, ce qui porte un coup fatal à la coopération dans la lutte contre les paradis fiscaux (c'est le cas de la Suisse qui a passé des accords avec l'Allemagne et le Royaume-Uni). Enfin, si rien n'est fait concrètement cette année, le Mexique (qui présidera le G20 l'an prochain) ne sera probablement pas en pointe sur ce sujet.

Selon un sondage CSA-CCFD-Terre solidaire - Orange et « La Croix », plus de huit Français sur dix jugent inefficaces les mesures adoptées contre les paradis fiscaux lors des précédents sommets du G20. 73 % des sondés souhaitent leur interdiction pour une régulation efficace de la finance internationale¹.

Mais alors que les opinions publiques sont exaspérées par ce scandale, que les finances de Etats sont exsangues et que la voix des pays du Sud porte de plus en plus sur ce thème, le CCFD-Terre Solidaire pense que le combat doit continuer et doit aller au-delà du suivi technique assuré par le Forum fiscal mondial. La volonté politique ne doit plus faire défaut !

Qu'est ce qu'un reporting pays par pays ?

Il s'agit d'obliger chaque entreprise multinationale à publier chaque année, pays par pays, et selon une méthodologie comparable, les informations suivantes :

- > Le nom de toutes ses implantations dans l'ensemble des territoires où elle est présente
- > Le détail de ses performances financières en distinguant les opérations intragroupe et les opérations avec des tiers (les ventes, les achats et les coûts de financement, la masse salariale, le nombre d'employés et le bénéfice avant impôt)
- > Les charges fiscales détaillées incluses dans ses comptes
- > Le coût et la valeur comptable nette de ses actifs physiques fixes
- > Les actifs bruts et nets.

Plusieurs voies peuvent permettre d'instaurer cette obligation de reporting pays par pays, notamment la régulation boursière de chaque place financière (pour les entreprises cotées) et les normes comptables internationales (pour les entreprises multinationales non cotées).

Ce que le CCFD-Terre Solidaire demande

Faire de l'adhésion à la convention multilatérale d'échange d'informations un nouveau critère de définition des paradis fiscaux

Les États du G20 prévoient d'annoncer leur engagement collectif au sein de la convention multilatérale OCDE/Conseil de l'Europe d'assistance administrative en matière d'échange de renseignements fiscaux. Un tel outil est réclamé de longue date par la société civile pour permettre aux pays du Sud de bénéficier de meilleures conditions pour un échange effectif de renseignements fiscaux. Ce sera néanmoins peine perdue si les Etats du G20 renoncent à exiger la participation des territoires opaques sous leur influence et des autres paradis fiscaux.

Se doter d'indicateurs précis pour mesurer l'effectivité de l'échange d'informations

Faire de la transmission effective des informations fiscales un élément déterminant d'appréciation dans les rapports d'évaluation du Groupe de revue par les pairs du Forum fiscal mondial, en publiant des indicateurs simples tels que le nombre de requêtes reçues, transmises et traitées par chaque territoire. Prévoir des sanctions fortes et coordonnées à l'encontre des pays qui ne jouent pas le jeu de la transparence telle que prévue dans les accords d'échange d'informations.

S'attaquer aux utilisateurs de paradis fiscaux.

Pour contourner l'impasse des listes et détecter les pratiques d'évasion fiscale, il est urgent de demander aux entreprises multinationales de faire toute la lumière sur l'ensemble de leurs activités dans tous les pays où elles interviennent. Pour savoir par exemple pourquoi les 50 plus grandes entreprises européennes ont en moyenne 21% de leurs filiales dans les paradis fiscaux, le CCFD-Terre Solidaire demande la mise en place en place d'un reporting pays par pays.

Ces propositions sont détaillées dans le rapport « Paradis fiscaux : le G20 de la dernière chance ».

¹ Pour télécharger le sondage intégral http://ccfdterresolidaire.org/e_upload/pdf/1101377lesfrancaislesparadisfiscaux.pdf

Taxer les transactions financières internationales pour financer le développement

Le secteur de la finance est l'un des secteurs qui a le plus bénéficié de la libéralisation des échanges et des dérégulations dans le cadre de la globalisation économique. En 2008, le volume des transactions financières était 74 fois supérieur au PIB mondial et la crise financière récente a révélé l'ampleur de l'emprise du secteur financier sur nos économies. Alors que la finance n'a plus pour seule raison d'être le financement de l'économie réelle, la question de son coût social se pose avec acuité.

La complexité des produits développés et la spéculation ont provoqué une déconnexion avec l'économie réelle et une dilution de la responsabilité des acteurs. En contribuant à réduire le volume de transactions spéculatives de très court terme, la mise en place de taxes sur les transactions financières constitue une mesure de régulation. Elle permettra également d'instaurer des mécanismes innovants de redistribution des richesses à l'échelle mondiale. Le CCFD-Terre Solidaire souhaite donc la mise en œuvre d'une taxe sur les transactions financières au niveau international. Ce nouveau mécanisme doit être obligatoire, de grande échelle et porter sur l'ensemble des transactions financières.

Ce que le CCFD-Terre Solidaire demande

La mise en place sans délai d'une taxe internationale sur les transactions financières. En l'absence d'un consensus mondial, les récentes études montrent que les Etats ont

les moyens de mettre en place unilatéralement des mécanismes à différentes échelles géographiques (au niveau national et régional, afin de donner l'exemple et de construire un climat de confiance politique)

A l'échelle nationale, une taxe sur les transactions financière peut cibler toutes les transactions sur les produits financiers émis par des acteurs financiers nationaux, quel que soit ensuite le lieu de la transaction : actions, obligations, produits dérivés.

Une taxe sur les transactions de change au niveau européen. La France doit être motrice dans la mise en place d'une coalition de pays pionniers. La recherche d'un accord unanime au niveau du G20, de l'UE ou de l'Eurogroupe ne doit pas être un prétexte pour ne pas agir. Tous les pays volontaires pourraient instaurer simultanément des taxes sur les transactions financières concernant les instruments nationaux ou régionaux que nous citons ci-dessus.

Utiliser la taxe pour financer les biens communs mondiaux. Les revenus générés par une taxe sur les transactions financières au niveau international doivent être utilisés pour financer des biens communs et des politiques publiques en faveur du développement dans les pays du Sud. Il ne faut en aucun cas que ces revenus servent à financer les dettes publiques européennes ou à sauver les banques lors d'une prochaine crise. Nous pensons que ce sont les Nations Unies qui doivent entériner l'allocation thématique et institutionnelle du produit de cette taxe car elles seules détiennent la légitimité suffisante de décider dans l'intérêt de la majorité des pays du monde.

La Grande Bretagne a instauré en 1986, une taxe de 0,5 % sur les transactions impliquant les actions d'entreprises britanniques. Le produit de cet impôt de bourse s'élève à 4 milliards d'euros par an. Pour les entreprises britanniques, cette taxe n'a pas eu d'effet sur le dynamisme du marché secondaire de leurs actions ou sur leurs conditions d'accès aux marchés financiers. Au niveau international, la reproduction d'un tel impôt de bourse dans les autres pays pourrait générer des revenus à hauteur de 300 milliards de dollars par an.

Réguler les activités des multinationales qui investissent dans les pays du Sud

« Face à un capitalisme financier devenu fou à force de n'être soumis à aucune règle [...] le monde ne peut pas être gouverné que par la loi de l'offre et de la demande. La mondialisation ne peut pas être l'alibi de tous nos renoncements politiques, intellectuels et moraux »

Nicolas Sarkozy, Discours prononcé lors de la 98^{ème} session de la Conférence internationale du travail à Genève le 15 juin 2009

Le G20 fait du développement des infrastructures une priorité pour les pays du Sud. Pour cela d'importants investissements directs étrangers (IDE) via les Institutions Financières Internationales, notamment en Afrique subsaharienne, seront nécessaires. S'il est évident que c'est un enjeu majeur pour les pays en développement, les modalités opérationnelles de la mise en œuvre posent question. En effet, si les IDE ne sont pas soumis au plus strict respect des normes internationales en matière de droits humains, ils génèrent des effets négatifs, nuisent au développement local et engendrent des reculs significatifs pour les droits des populations locales. Par ailleurs, les Institutions Financières Internationales sont souvent à l'origine de modifications importantes du droit en matière d'investissement à l'étranger en faveur des entreprises opérantes. Ces restrictions des cadres sont d'autant plus faciles à imposer que les États hôtes sont souvent lourdement endettés, tant auprès des Institutions Financières Internationales que des gouvernements des États donateurs.

Des progrès théoriques réels qui doivent se traduire en actes

En 2011, l'adoption par le Conseil des Droits de l'Homme du Cadre « protéger, respecter, réparer¹ » qui établit clairement que les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits humains, a constitué un progrès important en matière de prise en compte des impacts des entreprises sur les droits humains. L'OCDE terminait également la révision de ses Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, qui constituent aujourd'hui le standard le plus élevé en matière d'entreprises et droits humains. Les États membres du G20 semblent cependant ignorer ces avancées, alors même que la promotion de ces principes et standards par les États est une condition *sine qua non* pour en permettre une application effective.

La responsabilité fiscale des entreprises

L'accroissement des traités commerciaux bilatéraux et des accords fiscaux², risque de déséquilibrer encore davantage les rapports de force dans la négociation entre pays et entreprises multinationales et dans les modalités d'implantation des IDE effectués par les entreprises³. De plus, la contribution fiscale des entreprises étrangères dans le budget des États du Sud est souvent très faible au regard des richesses qu'elles créent dans ces territoires. Par exemple, au Maroc, la dépense fiscale liée à l'attraction des IDE a été évaluée à 4,3% du PIB, soit 19 % des recettes fiscales de l'année 2006. Au Sénégal, elle atteindrait 457 millions d'euros selon une estimation du gouvernement portant sur le budget 2008, soit 5 % du PIB. IDE ne riment donc pas avec développement. Au contraire (on le voit dans le cas des industries extractives), ils peuvent donner lieu à de graves violations des droits de l'homme, alimenter l'évasion fiscale voire soutenir les parties prenantes de conflits.

Ce que le CCFD-Terre Solidaire demande

Les pays membres du G20, notamment la Présidence Française, mais aussi les Institutions financières Internationales et les Agences de Crédit à l'Exportation (qui seront

¹ Résolution du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies : <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/RESOLUTION/GEN/G11/144/72/PDF/G1114472.pdf?OpenElement>

² Au nombre de 5 500 fin 2006 (soit le double du nombre enregistré en 1997), selon le rapport 2007 de la Cnuced. Ce rapport mentionne aussi qu'entre 1990 et 2005, le stock d'investissements directs à l'étranger (IDE) a été multiplié par plus de cinq, passant de 1 765 milliards de dollars à 9 785. Sur ces 9 785 milliards de dollars, 6 110 (62 %) concernent les services (dont les trois quarts pour les secteurs du commerce, de la finance et du business activities). Géographiquement, 75 % des IDE (7 431 milliards) sont allés vers les pays développés, 23 % (2 257 milliards) vers les pays en développement et 2 % (187 milliards) en Europe de l'Est.

³ L'Organisation mondiale du commerce et son Organisme de résolution des conflits ne sont pas qualifiés pour intervenir dans le cadre de ces accords et les pays les plus pauvres, craignant des représailles, acceptent donc les investissements des entreprises transnationales sans poser des conditions en matière de droits humains et de protection de l'environnement.

les partenaires de ce volet de développement des infrastructures) doivent exiger la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et fiscaux en matière d'investissements directs étrangers :

- > En faisant explicitement référence dans la déclaration finale du G20, dans la section « investissement dans les infrastructures », aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme : mise en œuvre du cadre de référence «protéger, respecter et réparer» des Nations Unies⁴, adoptés en juin 2011 par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies⁵. Ce cadre prévoit notamment une obligation de **diligence raisonnable** pour les entreprises ;
- > En s'engageant à promouvoir les **Principes directeurs de l'OCDE** à l'attention des entreprises multinationales⁶ ;
- > En encourageant la signature d'accords ou de contrats durables, de type séquentiel, prévoyant une renégociation partielle des accords en fonction de l'évolution de la situation politique, au regard du développement durable et du respect des droits humains, dans l'esprit de ce que prévoit la Convention sur la diversité biologique de 1992⁷ ;
- > En instaurant des clauses de conditionnalités sur le respect des droits humains et des règles nationales ou internationales en matières sociale, environnementale et fiscale pour les entreprises bénéficiaires de fonds ou les entreprises sous-traitantes de l'État sur les projets financés ;
- > En évaluant l'impact de toute décision de concession, de privatisation ou d'autre réforme économique sur les droits humains, notamment les droits économiques, sociaux et culturels ;
- > En déclarant illégale toute clause de stabilité dans les contrats entre entreprises et Etats qui gèleraient les droits des États quant à la législation de la protection des droits humains et de l'environnement ou la législation fiscale⁸.

⁴ <http://www.business-humanrights.org/media/documents/ruggie/ruggie-principes-directeurs-21-mars-2011.pdf>

⁵ <http://www.business-humanrights.org/media/documents/resolution-conseil-droits-de-l-homme-entreprises-droits-de-l-homme-6-juillet-2011.pdf>

⁶ http://www.oecd.org/document/28/0,3746,fr_2649_34889_4880402_1_1_1_1,00.html

⁷ Recommandation n°47 de l'avis de la Commission Nationale Consultative sur les droits de l'Homme : http://www.cncdh.fr/IMG/pdf/CNCDH_Responsabilite_des_entreprises_VI.pdf - Voir aussi les propositions de l'association Sherpa à propos de l'influence du développement durable sur le droit des contrats : <http://www.business-humanrights.org/Links/Repository/185581>

⁸ Comme affirmé dans la Résolution du Parlement européen du 25 novembre 2010 sur la responsabilité sociale des entreprises dans les accords commerciaux internationaux : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&language=FR&reference=P7-TA-2010-0446>

Assurer la souveraineté alimentaire et soutenir l'agriculture familiale

« On nous a dit de devenir compétitifs selon les critères des institutions financières internationales, que nos Etats ne sont plus autorisés à nous protéger. Tous nos tarifs douaniers ont été démantelés et nos marchés ont été libéralisés, des produits alimentaires venus d'ailleurs ont commencé à se déverser à bas prix sur nos marchés nous rendant encore plus vulnérables à la volatilité des prix. (...) Aucune de ces « solutions » qui nous ont été imposées, ne nous ont sortis de la pauvreté. Pire encore, on est devenu encore plus vulnérables ».

Ibrahim Coulibaly, Membre du comité exécutif du ROPA, Réseau des organisations de producteurs de l'Afrique de l'Ouest.

En organisant un G20 agricole en juin 2011, la Présidence française du G20 souhaitait faire de l'agriculture une de ses priorités. Et l'actualité de ces derniers mois sur les questions agricoles et alimentaires ne pouvait que lui donner raison.

En organisant un G20 agricole en juin 2011, la Présidence française du G20 souhaitait faire de l'agriculture une de ses priorités. Et l'actualité de ces derniers mois sur les questions agricoles et alimentaires ne pouvait que lui donner raison. Déclarations fracassantes, timides avancées et inaction globale sur les grands enjeux de notre temps : le G20 de la Présidence française

s'inscrit dans la ligne des précédents sommets. Pourtant, des actions concrètes existent pour promouvoir la souveraineté alimentaire et agir durablement contre la faim.

Ce que le CCFD-Terre Solidaire demande

Avec un nouveau pic des prix des matières premières depuis le début de l'année 2011, les Etats membres du G20 doivent mettre en œuvre des mécanismes concrets, en premier lieu de soutien à la constitution de stocks locaux et régionaux, permettant de lisser les prix. Juguler la volatilité est déterminant, aussi bien pour soutenir les agricultures familiales que pour veiller à l'accès à l'alimentation, tant au Nord qu'au Sud. Cette mesure, défendue par de nombreuses organisations de la société civile doit aller de pair avec d'autres mesures de régulation : une exigence de responsabilité et de transparence des transactions sur les marchés et des profits générés par les investissements des multinationales dans chaque pays. Cela permettrait aux pays du Sud de mobiliser des recettes fiscales afin d'être à même d'investir dans leur développement agricole. Enfin, parce que les produits agricoles ne sont pas des produits comme les autres, le droit à la protection des marchés à des fins de développement et de sécurité alimentaire devrait être une règle d'or

Comme le déclarait Olivier De Schutter¹, « nous vivons aujourd'hui le début d'une crise alimentaire similaire à celle de 2008 ». Démantèlement des politiques de régulation et des stocks agricoles, accaparement de terres, augmentation des surfaces dédiées aux agrocarburants, financiarisation des marchés agricoles et manque de soutien à l'agriculture : il est urgent de s'attaquer aux causes structurelles de ces crises alimentaires à répétition. Mais, loin de tenir les promesses faites en matière de régulation des prix agricoles (Pittsburgh en 2009) ou d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire (Séoul 2010)² le G20 Agricole a confirmé son orientation vers des politiques de libéralisation des marchés en refusant de s'attaquer aux causes profondes de la volatilité : réserves à des niveaux historiquement bas, spéculation hors de tout contrôle sur les marchés agricoles, mainmises des multinationales, des Etats ou des fonds d'investissement sur les terres agricoles, développement effréné des agrocarburants... A Paris, malgré les effets d'annonce de la présidence française du sommet, le G20 Agricole a montré sa préférence pour l'agrobusiness... au mépris des petits paysans et des consommateurs³.

¹ Rapporteur spécial des Nations-Unies pour le droit à l'alimentation, conférence de presse, janvier 2011.

² G20 Agricole : des paroles aux actes pour agir durablement contre la faim. Document de recommandation du CCFD-Terre Solidaire. http://ccfd-terresolidaire.org/e_upload/pdf/g20agri_final.pdf

³ « G20 : et la faim ? » Communiqué de presse AMCP-Coordination Sud dont le CCFD est rédacteur et signataire. http://ccfd-terresolidaire.org/e_upload/pdf/cpg20agri230611.pdf

du commerce agricole mondial, avant tout objectif de recherche de profits et de conquête de nouveaux marchés. Ce principe doit s'appliquer aux accords de libre-échange.

Mettre en place une véritable régulation des marchés agricoles et financiers

- > Renforcer les autorités de surveillance des marchés ;
- > Assurer la transparence des informations sur les opérations ;
- > Instaurer une limite de positionnement sur les denrées agricoles, et particulièrement sur les céréales.

Reconstituer des stocks

- > Etablir des stocks alimentaires d'urgence et des réserves alimentaires de régulation / stratégiques aux niveaux local, national et régional ;
- > Nécessité d'un accord international sur un niveau minimum de transparence de l'information et collaboration des Etats, des grands acteurs agroindustriels et des organisations internationales afin d'avoir un état des stocks au plus proche de la réalité ;
- > Soutien technique et financier aux pays du Sud pour la mise en place de stocks.

Repenser le commerce agricole mondial

- > Inscrire et respecter le droit à la protection des marchés dans les règles commerciales aussi bien dans le cadre de l'OMC que dans le cadre des négociations et de la signature d'accords de libre échange ;
- > Conditionner de manière stricte la signature de tout accord de libre-échange au respect des 27 conventions internationales dans le domaine des droits de l'homme, des droits du travail et de l'environnement, sous peine de suspension de l'accord,
- > Réorienter les politiques commerciales pour satisfaire en priorité les besoins alimentaires, tant au Nord qu'au Sud.

Soutenir un investissement agricole favorable au développement local

- > Instaurer une norme de transparence financière qui oblige les entreprises multinationales à publier des informations financières pour chaque pays où elles opèrent (nom des filiales, nombre d'employés, bénéficiaires, impôts versés, coût des actifs, etc.) ;
- > Instaurer un reporting obligatoire extra financier (impacts sociaux et environnementaux) et exiger pour chaque investissement ou prise de participation la réalisation d'une étude d'impact sur les droits de l'homme ;

- > Inscrire les investissements agricoles dans des politiques agricoles et commerciales de promotion de la souveraineté alimentaire.

Promouvoir d'autres modèles agricoles, énergétiques et commerciaux

Investir en priorité dans l'agriculture familiale

- > Honorer les engagements de l'Aquila, soit 22 milliards de \$ à destination de l'agriculture dans les pays du Sud d'ici 2012 ;
- > Augmenter la part de l'aide agricole dans l'aide publique au développement ;
- > Priorité au soutien à l'agriculture familiale et vivrière dans les programmes destinés au secteur agricole des pays du Sud financés par des Etats, organisations internationales ou investisseurs privés.

Lutter efficacement contre les accaparements de terres

- > Encourager les processus de réformes agraires au niveau national ;
- > Implanter au niveau national les directives volontaires sur la gouvernance responsable de la tenure des terres, des pêches et des forêts dès leur adoption et avant la poursuite des discussions et la mise en place d'une consultation sur les principes d'investissements responsables (Banque Mondiale, FAO, CNUCED, FIDA) ;
- > Rappeler les mécanismes existants tels que les principes directeurs de l'OCDE et des Nations Unies à l'attention des multinationales ;
- > Mettre en place des cadres à même de contrôler les investissements fonciers des fonds de pension et des entreprises publiques et privées.

Agrocarburants : mettre fin à « l'appel d'air », facteur de tensions sur les marchés

- > Mettre fin aux incitations fiscales à la production d'agrocarburants ;
- > Revenir sur les objectifs obligatoires d'incorporation et les ajuster aux capacités de production domestique ;
- > Mettre en place des études approfondies avant toute décision législative sur les mandats flexibles.

Privilégier et renforcer le Conseil sur la Sécurité Alimentaire (CSA), cadre de gouvernance mondiale des questions agricoles et alimentaires

- > Réaffirmer le rôle central du CSA et son indépendance vis-à-vis du G20 dans la gouvernance mondiale de l'agriculture, et lui donner les moyens techniques et financiers de coordonner les outils de transparence, de communication des données et d'analyse.

Partenaires du CCFD-Terre Solidaire présents à l'alter-sommet de Nice et au G20 de Cannes

ASIE

PLAIDOYER SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

APNFS - Asia-Pacific network on food sovereignty

Créé en 2002 pour dénoncer les orientations prises par l'OMC, ce réseau informel compte 25 membres (organisations paysannes, groupes de femmes ou de travailleurs, ONG,...) dont l'IRDF, partenaire du CCFD-Terre Solidaire aux Philippines. Active sur l'ensemble de la sous région, l'APNFS est une structure alternative en matière de coopération régionale. Ses priorités : l'agriculture et la souveraineté alimentaire, la réponse apportée par les pays asiatiques à la crise alimentaire globale, la spéculation sur les biens agricoles, le changement climatique et l'adaptation des systèmes agricoles. L'APNFS produit des analyses et recherches en faisant le lien entre cas concrets de terrain et décisions politiques globales (vente de la viande de porc, riz et irrigation, rôle des banques...), et élabore des positionnements communs à l'intention des gouvernements nationaux, du G20 ou de la Banque mondiale.

M. Rovik Obanil - Parle anglais

Membre de l'association Philippine IRDF (Integrated rural development fund), une organisation qui développe des axes de plaidoyers thématiques au niveau national et régional, dénonce les conséquences négatives des accords de libre-échange, se bat pour développer une politique agricole nationale, favoriser l'accès aux terres et aux moyens de production des petits paysans, défendre leurs droits face à l'agro-business et favoriser le plaidoyer des organisations paysannes. L'IRDF est secrétaire général de l'APNFS.

M. Herjuno Ndaru Kinasih - Parle anglais

Chercheur et chargé de Programme à l'Institute for Global Justice.

Il rappelle que l'Indonésie est membre du G20, et qu'ainsi les engagements pris par son président lors de cette rencontre auront un impact immédiat sur les citoyens de son pays qui subissent déjà les conséquences de la volatilité des prix du pétrole, qui influe sur la volatilité des prix alimentaires. Il attend du G20 que des décisions soient prises concernant la régulation des prix agricoles, et qu'elles tiennent compte d'abord des plus pauvres en milieu rural.

SUIVI DES ÉCHANGES EUROPE-ASIE

AEPF - Asia-Europe people's forum

Créé il y a 15 ans, le Forum des peuples Asie/Europe est un réseau constitué de diverses organisations asiatiques et européennes qui se réunissent en marge des sommets de l'ASEM (échanges économiques et commerciaux entre les pays d'Asie et d'Europe) afin d'effectuer un suivi (une analyse critique) de la coopération entre l'Europe et les pays d'Asie. L'AEPF travaille principalement sur 4 axes : démocratie et droits de l'homme, justice économique et sociale, paix et sécurité, environnement. Créé il y a 15 ans, présent dans une dizaine de pays asiatiques (Indonésie, Philippines, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Brunéi, Vietnam, Laos, Cambodge, Birmanie), c'est un espace d'expérimentation de constructions alternatives et de mobilisation politique.

L'AEPF travaille notamment sur l'universalisation de la protection sociale, qui sera abordée lors du G20.

Mme Maristela Dela Cruz Cardenas - Parle anglais

Directrice/ Coordinatrice Asie du réseau l'AEPF (Asia-Europe People's Forum). Anime la campagne du Réseau de Transformation sociale (« Transforming people's lives, transforming societies ») qui promeut la mise en place d'un système de protection sociale visant à éliminer toute forme d'exclusion des pauvres urbains, ruraux, travailleurs formels et informels, migrants... comme modalité de transformation vers un ordre mondial fondé sur la justice. Elle travaille plus particulièrement à la sensibilisation du public, à la mise en réseau et aux activités de lobbying sur la thématique de la protection sociale.

Mme Tina Ebro - Parle anglais

Coordinatrice Asie de l'AEPF, elle fait partie des militantes asiatiques reconnues, travaillant depuis de nombreuses années à la constitution de réseaux de société civile sur l'ensemble du continent.

AMÉRIQUE LATINE

DETTE ET DÉVELOPPEMENT

Latindadd - Réseau latino-américain sur la dette et le développement

Latindadd est un réseau latino-américain regroupant 17 organisations membres dans 9 pays (Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Honduras, Nicaragua, Pérou et Uruguay). Ce réseau milite pour une refonte du système financier international qui permette de renverser les impacts négatifs des politiques financières et économiques internationales. Il œuvre également en faveur de l'annulation et du rééchelonnement de la dette des pays pauvres et très endettés (dans la continuité de la campagne Jubilé 2000, pour l'annulation de la dette des pays pauvres), il agit avec ses membres des pays concernés en faveur d'une bonne gouvernance économique (audit des politiques publiques et contrôle citoyen pour une gestion rigoureuse du budget de l'Etat, lutte contre la corruption, audits de la dette, etc.) et il tente de promouvoir une approche critique et alternative des modèles de développement économiques en vigueur dans le continent latino-américain. Latindadd promeut une participation citoyenne aux prises de décisions concernant l'élaboration des politiques publiques, agit en faveur de politiques plus inclusives et respectueuses des droits de l'homme. Le réseau a obtenu la création d'une Banque du Sud latino-américaine pensée comme une alternative à la Banque mondiale. Il promeut l'idée d'une monnaie régionale pour sortir de la dépendance du dollar américain et milite contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux.

Latindadd et le CCFD-Terre Solidaire travaillent régulièrement ensemble, par exemple au Forum social mondial de Belém début 2009 où, face à la crise financière, ils ont lancé l'Appel de Belém pour "remettre la finance à sa place". Ils mènent des actions de plaidoyer auprès de l'ONU, comme celles visant à dénoncer la dette contractée par des dictateurs ou les paradis fiscaux.

M. William Hugo Arias Palacios - Parle français
Economiste équatorien et président de Latindadd.

Il représente la société civile au sein de la Commission chargée de la Banque du Sud en Equateur. Créée à l'initiative du Venezuela, la Banque du Sud est une alternative aux institutions financières internationales (notamment le FMI et la Banque Mondiale) visant l'intégration économique latino-américaine.

Il dénonce les décisions prises par le G20, qui représentent les intérêts des grands groupes économiques et financiers.

Paraguay

SUIVI DU SYSTÈME FISCAL

M. José Carlos Rodriguez - Parle français

Economiste, auteur d'un rapport intitulé « Analyse du système fiscal au Paraguay et potentiel de la collecte d'impôts », réalisé en collaboration notamment avec l'association Decidamos* et le CDE (Centro documentacion y estudios).

Ce rapport souligne que le Paraguay a la plus faible pression fiscale du continent (12 % du PIB, 40 % pour l'Union européenne). Imposition indirecte qui touche de plein fouet les plus pauvres, entreprises de l'agro-négoce qui ne paient pas d'impôts, ce rapport fait le point sur la politique fiscale profondément inégale d'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine (38 % de pauvres et 18 % de personnes vivant dans l'indigence), les mécanismes et les impacts dévastateurs de l'érosion fiscale (taux de délinquance très élevé).

*Decidamos, Campagne pour l'expression citoyenne et la participation à la vie démocratique.

Mexique

SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

Equipo Pueblo

Equipo Pueblo contribue à la promotion des débats et à l'élaboration de propositions sur les thèmes de l'agenda de développement économique et social au Mexique. A travers ses programmes de travail « Diplomatie citoyenne », « Renforcement municipal et développement local », « Articulation d'acteurs sociaux pour le plaidoyer », Equipo Pueblo a pour objectif de renforcer la démocratie et la citoyenneté au Mexique. Ces actions de plaidoyer l'amènent à une mise en relation avec d'autres organisations similaires au Mexique et en Amérique latine. Equipo Pueblo est le référent mexicain de Social Watch (réseau pour le suivi et l'analyse des politiques gouvernementales en matière de développement social et économique) et à ce titre, il élabore des rapports annuels sur le suivi des engagements du Sommet mondial sur le développement social (Copenhague 1995). Equipo Pueblo effectue le suivi et l'évaluation de « l'Accord global UE Mexique ».

Mme Areli Sandoval - Parle espagnol et anglais

Coordonne le programme « Diplomatie citoyenne », programme qui a pour objectif de favoriser la participation de la société civile dans le suivi des engagements pris par l'Etat mexicain en matière de droits de l'Homme. A ce titre elle a notamment participé à l'élaboration du *Programme pour les Droits de l'Homme du gouvernement de la ville de Mexico*.

AFRIQUE

ÉVASION FISCALE

Tax justice network Africa TJN-A

Créée en 2007, la branche africaine du réseau international Tax justice network, (25 membres des organisations kenyanes, Afrique du Sud....) se bat contre l'évasion fiscale qui prive chaque année l'Afrique des moyens nécessaires à son développement. Ce réseau mène des recherches pour identifier les causes et les auteurs de cette évasion : corruption de l'administration fiscale, «facilités» accordées à des entreprises étrangères, notamment dans le secteur de l'extraction minière, etc.

Elle se bat pour susciter une prise de conscience de l'opinion, travaille à la mobilisation du public et exerce un lobbying envers les responsables politiques pour faire évoluer les pratiques publiques. Les recettes fiscales représentent en moyennes 15 % du PIB dans les pays africains (35% dans les pays riches).

Mme Sandra Kidwingira - *Parle français*

Chargée de Programme et de la Communication de TJN-Africa, basée au KENYA.

Elle a participé à la rédaction d'un rapport concernant la taxation au Cameroun, rapport en cours de rédaction et qui devrait être publié début 2012. Elle a également participé à l'Atelier régional sur la taxation en Afrique Centrale.

Afrique du Sud

COOPÉRATION ENTRE ÉGLISE ET MONDE POLITIQUE

CPLO Catholic Parliamentary Liaison Office

Après l'organisation des premières élections démocratiques, la Conférence des Evêques d'Afrique du Sud a décidé de promouvoir une coopération entre l'Eglise et le monde politique. Pour ce faire, les évêques ont créé le Catholic Parliamentary Liaison Office (CPLO) en 1997, une structure qui a pour mission de faire le lien entre l'Eglise catholique et le gouvernement et le parlement. En agissant au cœur du Parlement, CPLO favorise à la fois la compréhension par l'Eglise des enjeux de développement du pays et participe activement à l'implication de l'Eglise dans l'amélioration de la législation du pays. CPLO publie des notes de synthèse et organise des tables rondes, auxquelles sont invités parlementaires, membres du gouvernement et représentants d'Eglise, sur des thématiques très diverses telles que la xénophobie, les énergies renouvelables, l'analyse post-élection de 2009, la hausse des prix alimentaires,

etc. Cette position de « pont » entre l'Eglise et l'Etat, favorise la bonne communication entre ces deux institutions et permet à CPLO de faire circuler des idées, des valeurs et des opinions au service d'un développement plus juste.

Frère Peter John Pearson - *Parle anglais*

Directeur du Catholic Parliamentary Liaison Office.

Cameroun

CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

Dynamique Citoyenne

Dynamique Citoyenne est un collectif national qui rassemble plus de 500 organisations : syndicats, différentes confessions (catholique, protestante, musulmane), ONG, mouvements de jeunes, de femmes de tout le pays, à travers 10 collectifs régionaux.

Ce collectif a permis à la société civile du Cameroun de prendre conscience du rôle qu'elle pouvait jouer dans le débat public. Il assure un suivi indépendant des politiques publiques et des stratégies de coopération du Cameroun : politique fiscale, dette, dépenses sectorielles, élections, mais aussi interpellations contre la vie chère, l'augmentation des prix des carburants et des aliments de première nécessité, surveillance des secteurs sensibles tels que la politique de l'environnement dans le Nord, le secteur des forêts dans l'Est, celui de l'eau et de l'assainissement dans la province du littoral.

Cette année, Dynamique Citoyenne va produire un rapport indépendant sur le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) mis en œuvre par le gouvernement.

M. Jean-Jacques Mbelle Abega

Créateur de la fondation « Conseils Jeunes » qui promeut la participation des jeunes à la gouvernance et à la prise de décision dans les affaires du Cameroun. Il est un membre actif de la coordination nationale Dynamique Citoyenne. Il coordonne le Grami-ac, groupe de recherche et d'action sur les migrations internationales en Afrique centrale. Il est le premier lauréat du prix Racines de l'Unesco.

Une crise ou la faillite d'un système ?

La crise des subprimes qui éclate à l'été 2007 aboutit au krach financier du mois de septembre 2008. Avec elle, le monde fait face à la première grande crise économique du 21^{ème} siècle. Si ce n'est pas la première, la crise a éclaté au centre névralgique du système financier international : les Etats-Unis et Wall Street. De par l'imbrication croissante des marchés et des systèmes financiers, elle s'est propagée comme une trainée de poudre à l'ensemble du monde.

La crise que nous connaissons actuellement est multidimensionnelle. Elle induit un ralentissement de la croissance économique mondiale qui affecte l'économie réelle des pays avancés comme des pays émergents. C'est aussi une crise monétaire marquée par le déclin du dollar et une perte de confiance à l'égard de la devise américaine. C'est une crise alimentaire mondiale majeure. La hausse brutale des prix des biens alimentaires contraste avec la baisse tendancielle des prix de la plupart des produits de base au cours des années 1980 et 1990. L'envolée des prix a entamé le pouvoir d'achat des consommateurs des pays riches et provoque de très vives tensions voire des émeutes de la faim¹. Enfin, elle correspond à une crise environnementale avec les effets annoncés du changement climatique global, le tout dans un contexte de pression accrue sur des ressources naturelles chères et de plus en plus rares. Plus qu'une crise de plus, c'est bien la faillite d'un système à laquelle nous assistons. Dans ce contexte, le G20 a des responsabilités qu'il ne semble pas capable d'assumer.

Afin d'endiguer la crise, on assiste à des tentatives de retour d'un État régulateur comme acteur économique majeur (notamment via le contrôle des flux de capitaux et des politiques de change) et la question de la réforme du système monétaire et financier international se pose avec force.

Jamais jugulée, la crise et ses multiples rebondissements ont un coût économique et social ahurissant : explosion de la dette des Etats, destruction d'emplois, endettement des ménages, etc. Le bilan social est lourd : entre 2007 et 2009, l'OIT estime que le nombre de chômeurs dans le monde a augmenté de plus de 60 millions ! Dans les pays industrialisés le taux de chômage flirte ou dépasse allègrement les 10 % (plus de 20 % en Espagne fin 2010) et frappe particulièrement les jeunes. Enfin, les Etats tremblent. En effet, à l'image du remède de cheval imposé à la Grèce par le trio « Banque Centrale Européenne-Commission Européenne-FMI », la menace de la thérapie de choc se profile pour de nombreux pays : impôts spéciaux, hausse des taxes, baisse de retraites et des salaires, suppression de postes, gel des embauches dans la fonction publique... l'Europe aussi paie un lourd tribut à une économie totalement déboussolée.

¹ Diverses causes sont mises en avant pour expliquer cette hausse des prix alimentaires dont notamment : diversification alimentaire dans les pays émergents qui tire la demande mondiale, réchauffement climatique (inondations, sécheresses qui impactent le niveau des récoltes), hausse du prix de l'énergie, notamment du pétrole, qui induit des coûts de transports élevés, spéculation qui augmente la volatilité des cours.

Un impact majeur dans les pays en développement.

La crise frappe également cruellement les pays du Sud, émergents ou en développement. Les canaux de transmission de la crise dans les pays du Sud sont multiples : contraction de la demande des pays du Nord, chute des exportations, volatilité des taux de change et des prix des matières premières, diminution des transferts des migrants, assèchement du crédit international, retrait massif de capitaux étrangers, baisse absolue de l'aide publique au développement. En 2009, les pays en développement auraient perdu plus de 750 milliards de dollars¹ (270 milliards pour l'Amérique latine, 50 milliards pour l'Afrique subsaharienne). Les ressources mises en place par le G20 pour aider les pays les plus pauvres à faire face à la crise sont restées insuffisantes et de toute façon conditionnées à l'application des traditionnelles recettes libérales. Si les situations sont différentes selon les pays, il n'en reste pas moins que les pays du Sud, en développement ou émergents, sont durement frappés par la crise.

Overseas Development Institute, dans The Global Financial Crisis and developing countries : 10 country case studie, June 2009.

2008-2011 : trois ans de G20

De Washington à Séoul : l'art de ne jamais joindre le geste à la parole

Eveil soudain des consciences ou volonté de ne pas se ridiculiser après avoir soutenu mordicus pendant des années, les politiques qui ont menées à la crise ? Toujours est-il que depuis 2008, les responsables des pays membres du G20 se sont montrés particulièrement remontés contre les paradis fiscaux, les spéculateurs ou le capitalisme devenu fou. Si les déclarations d'intention avaient valeur d'action, tout serait aujourd'hui arrangé. Mais, en y regardant de plus près, on se rend compte que les dirigeants des pays membres du G20 ont surtout l'art de ne pas joindre le geste à la parole... et de privilégier leurs intérêts directs.

Washington : transparence et gueule de bois

Premier sommet du G20 au niveau des chefs d'Etat, la rencontre de Washington (14-15 novembre 2008) suscite d'énormes attentes. Les dirigeants du G20 établissent les principes communs d'une réforme des marchés financiers: renforcement de la transparence et de l'imputabilité, renforcement de la régulation et de la surveillance des marchés et des agences de notation, promotion de l'intégrité et moralisation des marchés, renforcement de la coopération internationale, réforme des Institutions Financières Internationales, modernisation et démocratisation de leur gouvernance, meilleure représentation des pays émergents et en développement¹. Le

G20 réclame « des mesures budgétaires pour stimuler la demande interne » et il souligne aussi « l'importance du soutien à la politique monétaire ». Malgré un affichage politico-médiatique certain et la nouveauté que représente l'organisation du G20 des chefs d'Etat et de gouvernement, la doctrine économique du G20 n'évolue pas : croissance et libre échange à tout crin restent les piliers d'une idéologie (toujours) très libérale. Si le système financier international a finalement survécu à l'année 2008 et que ce sommet a entériné l'urgence d'un règlement international des questions macro-économiques, la gueule de bois est néanmoins sévère.

Londres : crise globale cherche solution globale

L'année 2009 est marquée par deux sommets extraordinaires du G20. Le premier, celui de Londres (1^{er} - 02 avril), a pour slogan : « Stabilité, croissance, emplois ». Après les déclarations du G20 de Washington, place aux décisions concrètes : mise en d'une nouvelle architecture financière internationale et régulation des marchés financiers, création d'un Conseil de Stabilité Financière élargi aux membres du G20 (ex Forum de Stabilité Financière créé par le G7), nouvelles règles de régulation des marchés financiers, notamment sur les salaires et bonus des banquiers et traders, lutte contre

¹ Déclaration du Sommet sur les marchés financiers et l'économie mondiale, Washington, samedi 15 novembre 2008, <http://www.g20.utoronto.ca/2008/2008declaration1115-fr.pdf>

Présidence française du G20 : un agenda ambitieux et des initiatives... et après ?

L'agenda de la Présidence française du G20 s'était fixé six priorités pour lesquelles il est urgent d'agir :

- > Réformer le Système Monétaire International ;
- > Renforcer la régulation financière ;
- > Lutter contre la volatilité excessive des prix des matières premières ;
- > Soutenir l'emploi et renforcer la dimension sociale de la mondialisation ;
- > Lutter contre la corruption ;
- > Agir pour le développement ;

Sur tous ces points, les initiatives réelles sont restées timides et les avancées insignifiantes. Il y a fort à parier que le G20 n'aboutira pas sur les grands enjeux de la crise. La somme des intérêts privés, l'influence des lobbys et le poids de l'idéologie néolibérale sont autant de freins à une réforme en profondeur des modalités de fonctionnement de l'économie mondiale...

les paradis fiscaux, publication d'une liste noire des paradis fiscaux. L'innovation majeure de ce sommet consiste en un engagement d'un programme de relance économique et de financement multilatéral en réponse à la crise économique globale. Les dirigeants du G20 s'engagent aussi à augmenter les ressources du FMI et de la Banque Mondiale. La moitié de ces fonds va au FMI qui lance un programme d'aide aux pays pauvres via les banques multilatérales de développement. Mais, l'action des institutions financières internationales est prioritairement dirigée vers les pays émergents tandis que les pays à faibles revenus n'en perçoivent en définitive qu'une partie infime. Bref! Moment politique fort, ce G20 n'a cependant pas eu les effets escomptés : depuis, la finance continue ses pratiques scandaleuses et les paradis fiscaux (mis à l'index) ne se sont jamais aussi bien portés².

Pittsburgh : une goutte de social dans un océan libéral

Deuxième rencontre tenue en 2009, le sommet de Pittsburgh (24-25 septembre) se veut fondateur en décrétant un « cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée », une charte conceptuelle en même temps qu'un programme d'actions fondé sur des politiques économiques faites de relance et d'ajustement et une meilleure supervision des marchés destinée à prévenir de nouvelles crises. Le G20 souhaite mettre en place des plans de relance fiscale, des politiques de régulation destinées à éviter la formation de bulles économiques, des politiques d'ajustement global destinées à atténuer les grands déséquilibres économiques mondiaux. Dès le préambule de la Déclaration finale, les dirigeants du G20 affirment : « Nous ne cesserons pas nos efforts tant que l'économie mondiale n'aura pas retrouvé sa pleine santé et que les travailleurs partout dans le monde n'auront pas trouvé un emploi décent. » Le sommet de Pittsburgh ouvre donc de nouveaux chantiers et témoigne d'une (très) légère inclinaison « sociale » en considérant enfin l'impact économique et social majeur de la crise : le chômage

Toronto : inaction, division, promesses en l'air : retour à l'anormal

« On ne peut pas prendre des décisions historiques à chaque fois ». La formule de Nicolas Sarkozy est un aveu d'impuissance. Et en effet, pauvre en actes, le sommet de Toronto (26-27 juin 2010) restera comme un haut-lieu des déclarations d'intention. Après les sommets très médiatisés de Washington, de Londres et de Pittsburgh, le G20 de Toronto marque un temps d'arrêt. Nombre de questions sont renvoyées à plus tard. De fait le

bilan est plus que maigre : aucune avancée sur la question des taxes bancaires ou financières, rien non plus sur les paradis fiscaux ou sur la réforme du secteur financier. Manque de vision et de volonté commune, division, intérêts divergeants, paroles en l'air : le sommet de Toronto marque le retour à la « normale ».

Séoul : le développement à la sauce G20

Cinquième rassemblement des chefs d'État du G20 pour débattre du système financier international et de l'état de l'économie mondiale, le sommet de Séoul (11 -12 Novembre 2010) avait pour thème « Le rôle du G20 dans un monde d'après crise ». Pour la première fois, à Séoul, le G20 a doté son agenda d'un volet développement. La notion, accolée à la promotion de la croissance économique et à la stabilité fiscale, est une nouvelle fois considérée à la lumière des orientations libérales qui font des acteurs privés les partenaires privilégiés du processus. L'agenda développement repose sur 9 piliers : infrastructures, ressources humaines, commerce, investissement privé et création d'emploi, sécurité alimentaire, croissance résiliente, finance inclusive, mobilisation des ressources domestiques, partage des connaissances (qui comprend spécifiquement la coopération Sud-Sud). Au-delà des ambitions affichées, on regrette que le développement soit réduit à la croissance économique et que les dimensions qualitatives soient oubliées (comme le niveau d'éducation, l'état sanitaire de la population, l'accès à une eau potable, les droits des femmes). Si, à Séoul, le développement fait son entrée au menu du G20, c'est sous l'angle de l'initiative privée pour soutenir la reprise économique dans les pays riches.

² Lire le rapport du CCFD-Terre Solidaire : « Paradis fiscaux : le G20 de la dernière chance ». http://ccfd-terresolidaire.org/e_upload/pdf/ccfd-rapport-g20-2011-net.pdf



CCFD
TERRE
SOLAIRE

ccfd-terresolidaire.org

Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire

4, rue Jean Lantier 75001 Paris - Tél : 01 44 82 80 00